

POUR
TRAVAUX
ET
NOUVELLES

appelez 1000 ou 1001
Imprimerie Moderne

TRAVAUX DE TOUS GENRES
A VOTRE
SATISFACTION

LE QUOTIDIEN

LISEZ
ET
ENCOURAGEZ
LE JOURNAL LOCAL

Abonnement \$2.00
par année.

SEUL ORGANE QUOTIDIEN
DE LA
RIVE SUD

LA CIE DE PUBLICATION DE LEVIS, Prop.

LEVIS, JEUDI, LE 8 MARS 1934

VOL. LV, No 55

Le prix du lait et des oeufs 75 ANS EN AFFAIRES, A LEVIS Neuf discours a la Chambre

Nous profitons d'un jugement que vient de rendre la Cour Suprême des Etats-Unis, sur le droit et le devoir que peut avoir l'Etat de fixer le prix minimum et maximum d'un article quelconque de nécessité. Dans la décision rendue, intéressant le commerce du lait, la cour n'a pas discuté si oui ou non le lait est un produit de nécessité publique. Elle a dit que le commerce de ce produit est devenu une industrie sujette à être assujettie à certains règlements, dans l'intérêt public.

Le cas est le suivant: Leo Nebbis vs l'Etat de New-York appelait d'une décision rendue par la cour du comté de Monroe, N.-Y. La controverse s'est élevée du fait que la Législature de New-York a établi par le chapitre 158 des lois de 1932 un bureau de contrôle du lait avec pouvoir, entre autres choses, de "fixer des prix maximum et minimum de détail à être chargés... par les magasins aux consommateurs, pour consommation hors des prémices où la vente se ferait." Le bureau fixa à 9 cents comme prix de vente du magasin pour une pinte de lait.

M. Nebbis, propriétaire d'une épicerie à Rochester, vendit deux pintes de lait et un pain de cinq cents pour 18 cents, et fut trouvé coupable d'avoir désobéi à l'ordre du bureau de contrôle. Il fut condamné à l'amende et il en appela de cette condamnation.

La Cour a déclaré que, généralement parlant, le commerce doit être libre et que chacun peut vendre sa propriété le prix qu'il jugera bon d'en demander. Mais, en même temps qu'un individu exerce un commerce ou une industrie, il ne doit pas "affecter l'intérêt public". Or, le commerce de certaines choses affecte l'intérêt public et doit être sous le contrôle d'état. Dans le passé, dit la Cour, les corps législatifs ont passé des lois pour empêcher les trusts et les monopoles. En ce cas, l'intérêt public a exigé que des prix minimum fussent fixés.

Si la Législature décide que la compétition sans limite dans une industrie ne sauvegarde pas les intérêts du consommateur, entraîne des gaspillages dangereux pour le public, gaspillage qui détruira un produit qui lui est nécessaire, ou amènera la disparition de l'industrie elle-même qui la fabrique, les lois ainsi passées en vue d'éviter des désastres ne doivent pas être mises de côté, parce qu'elles fixent des prix raisonnables (fair) tant pour ceux qui sont dans cette industrie que pour les consommateurs, surtout lorsque, comme dans le cas présent, on fait mal au producteur à un bout et au consommateur à l'autre bout. "La Constitution ne donne à personne la liberté de conduire ses affaires de manière à faire tort (infrict injury) au public en général, ni à aucun groupement substantiel du peuple."

Voilà, semble-t-il, un jugement qui est plein de bon sens. La Cour Suprême se dit que 9 cents la pinte est un prix qui permettra aux fermiers de vivre et de continuer l'industrie du lait.

Nos cultivateurs nous vendent le lait 10 cents la pinte, les magasins font la même chose et, à ce sujet, nous ne nous plaignons pas. Nous voulons que tous vivent, mais nous ne pouvons nous empêcher de trouver étrange que ce soit payant de vendre du lait 9 cents la pinte à New-York, où les vaches sont si loin des magasins, et qu'ici, à Québec et Montréal, on grimace tant pour se contenter de ces prix. C'est vrai que ces pauvres gens doivent payer si cher pour tout ce que leur vendent les exploiters et les accapareurs. Aussi n'est-ce pas pour les industriels du lait, ni ceux qui vivent de ce commerce que nous avons cité ce jugement; c'est plutôt pour cet autre produit de la ferme que nous avons mis avec le lait en titre de notre article.

A Lévis, Québec, et Montréal, le fermier vit en nous vendant le lait le même prix qu'il se vend à New-York. Pourquoi la même chose ne se fait-elle pas pour les oeufs ?

Le prix des oeufs "frais, premiers extras" à New-York était de 71 3-8 la doz, samedi et lundi, et de 22 cts, il ya un mois; le prix ici a été et est encore du double depuis un mois, et cela malgré que le prix du blé et des grains soit de 30 p. c. plus élevé à New-York qu'à Winnipeg.

Nous croyons qu'il sera bientôt temps que l'Etat voit à protéger les consommateurs et les producteurs contre ces brigandages des commerçants. Les consommateurs ne mangent pas d'oeufs, parce qu'ils sont trop chers, et les oeufs sont trop chers parce que les gens qui ont rempli les réfrigérateurs ne veulent pas nous vendre à un prix raisonnable les oeufs qu'ils ont payés 15 et 16 cents la douzaine.

Les gens vont s'habituer à se passer d'oeufs; les commerçants vont garder leurs oeufs jusqu'à ce que les fermiers nous en apportent en quantité; et alors, il arrivera ce qui arrive tous les printemps après le carême, le prix des oeufs tombera et tombera au point que cela cessera d'être profitable au fermier de garder des poules.

Tout ce que les Etats-Unis empêchent par leur loi arrivera ici, sous la protection de la loi et au nom de la liberté. Le commerçant sans scrupule videra ses entrepôts et nous offrira ses oeufs par 100,000 douzaines à vil prix quand notre carême sera fini, quand nous nous serons habitués à d'autres aliments, et surtout quand nos fournisseurs, les fermiers, viendront nous en offrir. Le fermier se découragera, il se dira: à quoi bon hiverner des poules pour vendre les oeufs 20 cents dans le mois d'avril et mai ? Il gardera moins de poules et, l'an prochain, le commerçant nous volera encore un peu plus.

Est-ce que c'est réellement de la liberté que ce droit qu'on laisse à un abuseur d'emprunter de l'argent à la banque, d'acheter les oeufs à vil prix durant l'hiver, pour nous les revendre à un prix fort l'hiver, et se servir de son surplus d'approvisionnement pour ruiner, décourager et détruire le producteur qui gagne sa vie et celle de sa famille dans le commerce ?

Des deux bouts, nous "le public" et les producteurs, "un groupe important du peuple", sommes volés et souffrons. On nous fait mal, (infrict injury). Pour nous, comme pour les Polonais, "le Ciel est sourd."

3 découvertes

Paris, 8. — L'enquête Stavisky a amené, hier, trois étonnantes découvertes concernant des symboles secrets, le meurtre du juge Prince et les rumeurs d'un coup d'état tenté par Eug. Frot, ministre de l'Intérieur, lors des émeutes du 6 février, pour prendre la direction du gouvernement. La police espère retrouver les assassins du juge Prince.

AUX COMMUNES

Débat sur le charbon

Ottawa, 8. — La séance d'hier après-midi, aux Communes, a été occupée par un débat sur le charbon. Plusieurs discours furent prononcés.

M. H. Deslauriers, libéral, de Ste-Marie, proposa au gouvernement de nommer une commission pour contrôler l'importation de tous les combustibles en ce pays. "Les consommateurs canadiens, dit-il, sont honteusement exploités par les importateurs."

D'après M. Deslauriers, le charbon débarqué à Montréal pour \$5, la tonne est vendu au consommateur à des prix s'élevant parfois jusqu'à \$20, la tonne.

Le débat n'est pas terminé. Il sera continué dans quelque temps.

EUCHRE-BOUCANE, HIER, A LEVIS

Hier soir, à la salle S. François-Xavier, eut lieu le euchre-boucane organisé par la conférence St-Vincent de Paul de Lévis, pour venir en aide aux miséreux de cette paroisse.

En nombre assez considérable, homme et jeunes gens sont venus passer d'agréables moments, tout en faisant la charité.

On remarquait à la table d'honneur: M. le Curé J.-E. Carrier, M. Joseph Blais, vice-président de la Société St-Vincent de Paul de Lévis, M. L.-M. Carrier, secrétaire, et M. A. Arel. M. le vicair G. Emond et M. l'abbé Omer Bégin, professeur au Collège de Lévis, assistaient également à la partie de cartes, de même que la plupart des membres de la Conférence.

Le prix d'assistance, un magnifique crucifix, don de M. le Curé J.-E. Carrier, fut gagné par M. Ernest Gagnon. A la sixième partie, on procéda à la raffle d'une belle horloge électrique "Hammond", et le sort favorisa M. L.-J. Fortin, 9, rue St-Thomas, qui était porteur du numéro 193.

L'orchestre Thibault, de Lévis, avait été chargé de la partie musicale.

Bien que l'on s'attendait à une assistance plus considérable, le résultat obtenu fut satisfaisant.

Les pauvres de Lévis remercient cordialement les organisateurs du euchre, les généreux donateurs des prix, ainsi que tous ceux qui ont contribué au succès de ce euchre.

Dans le deuil

Nos plus sincères condoléances à M. Alphonse Frenette, citoyen de cette ville, qui vient d'être plongé dans le deuil par la mort de son frère, M. Louis Frenette, survenue mardi, à Montréal, où les funérailles ont eu lieu ce matin.

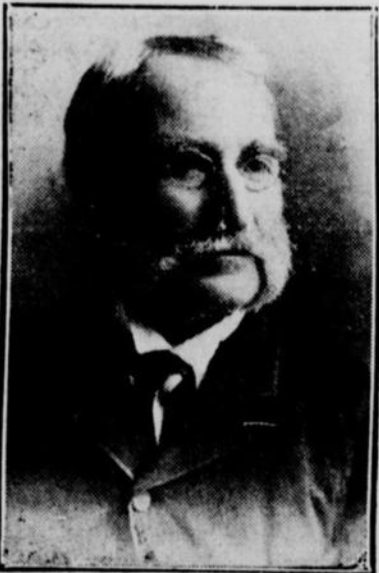
Fait remarquable, probablement unique. — M. Jean-Baptiste Michaud entrera, demain, dans sa 99ième année.

EN BONNE SANTE

Le journal local, faisant écho, dans son édition d'hier, au 87e anniversaire de naissance, de l'hon. Jufé L.-N. Belleau, de Lévis, maintenant à sa retraite, n'a prouvé pas un moindre plaisir à souligner aujourd'hui, dans ses colonnes, le 99e anniversaire de naissance de M. Jean-Baptiste Michaud, en même temps que le 75e anniversaire de fondation de la maison de commerce "J.B. Michaud & Fils," fondée par lui en 1859.

Le vénérable nonagénaire lévisien, doyen des citoyens de cette ville, jouit encore d'une bonne santé qui lui permet des visites fréquentes à son vaste magasin de nouveautés situé dans la Côte du Passage.

Nous croyons absolument unique le fait, du moins au pays, qu'un homme d'affaires puisse ainsi célébrer son 75e anniversaire à la présidence d'un poste de commerce par lui fondé.



M. J.-Bte MICHAUD, qui célébrera demain son 98e anniversaire de naissance, en même temps que le 75e anniversaire de la maison de commerce fondée par lui.

Ce double anniversaire sera célébré demain. En effet, c'est le 9 mars 1836 que naquit, à St-Denis de Kamouraska, ce citoyen nonagénaire que toute la population lévisienne, entourée, aujourd'hui, de sa profonde vénération.

A l'âge de 16 ans, M. Michaud quitta sa paroisse natale pour se rendre à Rimouski, où il travailla pendant cinq ans consécutifs. Il vint alors à Québec et, deux ans plus tard, traversait le fleuve pour s'établir définitivement à Lévis.

M. Michaud, époux de feu dame Emilia Dagnault, compte neuf survivants de sa belle famille, dont un fils et trois filles qui ont embrassé, depuis longtemps déjà, la vie religieuse.

Ce sont les suivants: Philippe, Duleina (Mme Joseph Emond) Virginie (Mme Flavien Roy, décédée), Albertine (Soeur St-François de Sales, supérieure du Couvent Jésus-Marie, New-York), Théodora (Mère Ste-Jeanne de Chantal), Auguste (des Pères du St-Sacrement) Théodore, Blanche (Mère Marie de l'Encharistie de l'Hôtel-Dieu de Québec) et Albert. M. Michaud a en tout 56 descendants vivants.

Interprétant le sentiment unanime de la population lévisienne, le journal "Le Quotidien" désire présenter au vénérable nonagénaire, qui entrera demain dans sa 99e année, ses hommages les plus respectueux et ses vœux de santé et de bonheur les plus sincères. Puisse-t-il atteindre allègrement le cap de la centaine!

Marquis décédé

Edimbourg, 8. — Le marquis d'Aberdeen et Temair, qui fut gouverneur-général du Canada de 1893 à 1898, est décédé hier à sa résidence, House of Gromar, à Tarland, Ecosse, à l'âge de 87 ans. Il avait toujours manifesté le plus vif intérêt pour le Canada. Sa longue vie fut remplie de bonnes oeuvres.

6,118 ACCIDENTS

Les automobiles en 1933

D'après les statistiques qui émanent du département du Revenu provincial, il s'est produit en 1933, dans la province de Québec, 6,118 accidents d'automobiles, dont 3,434 ont causé la mort de 228 personnes et fait 4,162 blessés.

Ces statistiques ne concernent que les accidents qui ont causé des blessures à des personnes ou des dommages matériels pour \$50, et plus. Il y a une diminution de 1,420 accidents sur 1932.

Montréal est en tête avec 3,571 accidents en 1933, contre 4,454 en 1932. Québec vient en second lieu avec 337, contre 490 en 1932.

Des 228 personnes tuées, 100 étaient des piétons, 123 des automobilistes et 5 des conducteurs de voitures à traction animale.

SOIREE DES ZOUAVES, MARDI PROCHAIN

Telle est la soirée qu'organisent les Zouaves de Lévis pour mardi prochain, le 13 mars, à 8 h. 15, à la salle St-François-Xavier.

L'organisation a pris les dispositions nécessaires pour satisfaire tout le monde. La salle sera divisée en deux. Il y aura des tables organisées et des tables non organisées.

Il y aura de nombreux et riches prix pour les gagnants. Tout le monde est certain de s'amuser. Il y aura également de la musique pendant la soirée; des entr'actes comiques, deux beaux prix d'assistance, etc.

Qu'on se le dise, et en foule, mardi prochain, à la salle St-François-Xavier!

On pourra se procurer des cartes des Zouaves et à la porte de la salle.

3e Conférence sur le Mariage chrétien

C'est ce soir qu'aura lieu, à la salle S. François-Xavier, la conférence donnée par M. l'abbé Arthur Douville, supérieur de l'Ecole Apostolique, Docteur en Théologie et en Droit Canon.

M. l'abbé Douville, parlant du mariage chrétien, d'après l'encyclique "Casti Connubii", traitera le sujet: la foi conjugale.

Le Cercle Magdeleine de Verchères complètera cette soirée par un programme récréatif: piano, par Mlle Gabrielle Guimont; chant, par Mme Prudent Côté; opérette, intitulée "Chez le dentiste".

Les personnes adultes qui ont réussi à se procurer une carte d'entrée pourront assister à cette nouvelle conférence gratuite.

Bien dire et bien penser ne sont rien sans bien faire. (La Chaussée)

Pêcheries, opérations forestières et bûcherons alimentent les débats — Réception aux journalistes par l'hon. M. Bouchard.

SANCTION DE BILLS

Une pluie de discours s'est abattue, hier, sur l'Assemblée législative, discours qui n'ont pas manqué d'intérêt tant dans l'après-midi que dans la soirée.

Les orateurs furent MM. Alexandre Chouinard (Gaspé-Sud) qui réclama l'union des gouvernements d'Ottawa et de Québec pour le développement des pêcheries de notre province; Thomas Côté, (Gaspé-Nord) qui appuya son collègue; Aimé Guertin, (Hull) qui continua la discussion sur la mesure de l'hon. M. Mercier, à propos des bûcherons; Duffy, (Compton) A. Crête, (Lavolette) Pierre Gagnon (Kamouraska) et Hector Authier (Abitibi) qui ont parlé sur le même sujet, enfin, le chef de l'opposition et l'hon. M. Taschereau.

M. Chouinard, dans son long et intéressant discours, a déclaré qu'il n'y avait pas de raison, à son avis, pour que le gouvernement fédéral refuse d'accepter un compromis, concernant les pêcheries, avec la Province. Il se dit convaincu que nous pourrions obtenir un résultat bien plus satisfaisant si la province de Québec et le Dominion agissaient de concert, si nous rendions plus étroites les pratiques d'action concertée, puis il termina par ces mots: "Comptant qu'un terrain d'entente sera trouvé et que prochainement les pêcheries maritimes pourront bénéficier d'une coopération établie sur le même plan que sur le système d'administration, qui régit actuellement le service d'Agriculture dans notre province, laissant à chaque province sa juridiction, j'ai confiance que cette politique mérite l'approbation de la Chambre".

M. Côté a déclaré que le jour où les pêcheries seront complètement organisées dans son comté, elles rapporteront, à elles seules, de \$10,000 à \$12,000 par mois à ses pêcheurs. Il remercia l'hon. ministre des Pêcheries, M. LaFerté au nom des vaillants "laboureurs de la mer" qui luttent, dit-il, pour garder à la Gaspésie ce qui fait une partie de sa richesse, son caractère particulier, son charme, son attrait et ce qui lui a valu le surnom de "Bretagne canadienne."

M. Guertin a longuement critiqué le gouvernement dans le cas des bûcherons. A propos de l'enquête faite par M. Maxime Morin sur les troubles de Rouyn, il dit voir un exemple frappant de la contradiction qui existe souvent entre les rapports écrits de certains officiers publics avec leurs opinions personnelles. "Dans ce rapport, dit-il, l'enquêteur déclare que la grève a été l'oeuvre de communistes de la pire espèce et que le redressement de griefs n'est qu'un prétexte, le vrai désir cordial remerciement.

M. Guertin a longuement critiqué le gouvernement dans le cas des bûcherons. A propos de l'enquête faite par M. Maxime Morin sur les troubles de Rouyn, il dit voir un exemple frappant de la contradiction qui existe souvent entre les rapports écrits de certains officiers publics avec leurs opinions personnelles. "Dans ce rapport, dit-il, l'enquêteur déclare que la grève a été l'oeuvre de communistes de la pire espèce et que le redressement de griefs n'est qu'un prétexte, le vrai désir cordial remerciement.

M. Guertin a longuement critiqué le gouvernement dans le cas des bûcherons. A propos de l'enquête faite par M. Maxime Morin sur les troubles de Rouyn, il dit voir un exemple frappant de la contradiction qui existe souvent entre les rapports écrits de certains officiers publics avec leurs opinions personnelles. "Dans ce rapport, dit-il, l'enquêteur déclare que la grève a été l'oeuvre de communistes de la pire espèce et que le redressement de griefs n'est qu'un prétexte, le vrai désir cordial remerciement.

M. Guertin a longuement critiqué le gouvernement dans le cas des bûcherons. A propos de l'enquête faite par M. Maxime Morin sur les troubles de Rouyn, il dit voir un exemple frappant de la contradiction qui existe souvent entre les rapports écrits de certains officiers publics avec leurs opinions personnelles. "Dans ce rapport, dit-il, l'enquêteur déclare que la grève a été l'oeuvre de communistes de la pire espèce et que le redressement de griefs n'est qu'un prétexte, le vrai désir cordial remerciement.

M. Guertin a longuement critiqué le gouvernement dans le cas des bûcherons. A propos de l'enquête faite par M. Maxime Morin sur les troubles de Rouyn, il dit voir un exemple frappant de la contradiction qui existe souvent entre les rapports écrits de certains officiers publics avec leurs opinions personnelles. "Dans ce rapport, dit-il, l'enquêteur déclare que la grève a été l'oeuvre de communistes de la pire espèce et que le redressement de griefs n'est qu'un prétexte, le vrai désir cordial remerciement.

M. Guertin a longuement critiqué le gouvernement dans le cas des bûcherons. A propos de l'enquête faite par M. Maxime Morin sur les troubles de Rouyn, il dit voir un exemple frappant de la contradiction qui existe souvent entre les rapports écrits de certains officiers publics avec leurs opinions personnelles. "Dans ce rapport, dit-il, l'enquêteur déclare que la grève a été l'oeuvre de communistes de la pire espèce et que le redressement de griefs n'est qu'un prétexte, le vrai désir cordial remerciement.

M. Guertin a longuement critiqué le gouvernement dans le cas des bûcherons. A propos de l'enquête faite par M. Maxime Morin sur les troubles de Rouyn, il dit voir un exemple frappant de la contradiction qui existe souvent entre les rapports écrits de certains officiers publics avec leurs opinions personnelles. "Dans ce rapport, dit-il, l'enquêteur déclare que la grève a été l'oeuvre de communistes de la pire espèce et que le redressement de griefs n'est qu'un prétexte, le vrai désir cordial remerciement.

M. Guertin a longuement critiqué le gouvernement dans le cas des bûcherons. A propos de l'enquête faite par M. Maxime Morin sur les troubles de Rouyn, il dit voir un exemple frappant de la contradiction qui existe souvent entre les rapports écrits de certains officiers publics avec leurs opinions personnelles. "Dans ce rapport, dit-il, l'enquêteur déclare que la grève a été l'oeuvre de communistes de la pire espèce et que le redressement de griefs n'est qu'un prétexte, le vrai désir cordial remerciement.

M. Guertin a longuement critiqué le gouvernement dans le cas des bûcherons. A propos de l'enquête faite par M. Maxime Morin sur les troubles de Rouyn, il dit voir un exemple frappant de la contradiction qui existe souvent entre les rapports écrits de certains officiers publics avec leurs opinions personnelles. "Dans ce rapport, dit-il, l'enquêteur déclare que la grève a été l'oeuvre de communistes de la pire espèce et que le redressement de griefs n'est qu'un prétexte, le vrai désir cordial remerciement.

M. Guertin a longuement critiqué le gouvernement dans le cas des bûcherons. A propos de l'enquête faite par M. Maxime Morin sur les troubles de Rouyn, il dit voir un exemple frappant de la contradiction qui existe souvent entre les rapports écrits de certains officiers publics avec leurs opinions personnelles. "Dans ce rapport, dit-il, l'enquêteur déclare que la grève a été l'oeuvre de communistes de la pire espèce et que le redressement de griefs n'est qu'un prétexte, le vrai désir cordial remerciement.

M. Guertin a longuement critiqué le gouvernement dans le cas des bûcherons. A propos de l'enquête faite par M. Maxime Morin sur les troubles de Rouyn, il dit voir un exemple frappant de la contradiction qui existe souvent entre les rapports écrits de certains officiers publics avec leurs opinions personnelles. "Dans ce rapport, dit-il, l'enquêteur déclare que la grève a été l'oeuvre de communistes de la pire espèce et que le redressement de griefs n'est qu'un prétexte, le vrai désir cordial remerciement.

CONSEIL LEGISLATIF

Le Conseil législatif a de nouveau siégé, hier après-midi, et a adopté plusieurs bills en 2e et 3e lectures.

Il y eut ensuite une cérémonie, au cours de laquelle l'hon. M. H. G. Carroll, Lieutenant-Gouverneur de la province, a procédé à la sanction de 37 projets de loi.

Le représentant vice-royal était entouré des membres du cabinet provincial. C'était sa première sanction de lois depuis le début de la session.

Le Conseil s'est ensuite ajourné à mardi prochain, à 3 h. 30 p. m.

UN BANQUET

Hier soir, l'hon. M. T.-D. Bouchard, président de l'Assemblée législative, a reçu à dîner, au Café du Parlement, les courriéristes parlementaires.

Ces derniers ont grandement apprécié l'hospitalité du président de l'Assemblée législative, et le représentant du journal "Le Quotidien" lui réitéra son plus haut qu'un prétexte, le vrai désir cordial remerciement.

Un excellent coups de filet

Coup fatal à la pègre montréalaise

Montréal, 8. — La police provinciale, après trois mois d'enquête, vient de porter, au cours d'une descente dans une maison d'Outremont, un coup fatal au commerce illégal des armes et munitions pour les criminels dans la Métropole.

La police a mis la main sur 28 revolvers chargés, mille boîtes de cartouches, 5 fusils, trois "shot-guns", 20 poignards, 25 gazoettes et un certain nombre de bâches.

D'après la police, ces armes étaient non seulement vendues à hier, lors de ce raid.

De Notre Edition Précédente

LA S. THOMAS A LEVIS SERVICE PROVINCIAL D'HYGIENE

Ce matin, à 9 heures, en la chapelle du Collège de Lévis, a été chantée par M. l'abbé J.-C. Gosselin, professeur de Philosophie, une grand'messe solennelle, avec diacre et sous-diacre, à l'occasion de la fête de saint Thomas d'Aquin, patron des écoles catholiques du monde entier et spécialement des philosophes.

Cette belle cérémonie, réunissant toute la communauté, fut accompagnée d'un beau programme de chant exécuté à l'orgue.

Les élèves du Collège, à l'occasion de cette fête, n'ont pas eu de cours ce matin.

Régiment à l'honneur

La population de Lévis a noté avec satisfaction le succès remporté par le Régiment de Lévis, qui vient de remporter la palme dans les concours d'efficacité pour les différentes unités d'infanteries des centres urbains au cours de l'année 1933.

Le Régiment de Lévis a conservé un total de 554 points sur 1,000 pour décrocher la première position. Le Voltigeur de Québec s'est classé deuxième, mais seulement avec quelques points de différence, ayant conservé un total de 541 sur 1,000.

Dans les concours d'efficacité pour les régiments des districts ruraux, le Régiment de Dorchester et Beauce a pris la première position avec 457 points sur un possible de 1,000.

Fête à M. de Cazes

M. Henri de Cazes, gérant de la Banque Canadienne Nationale à Bienville, a été le héros d'une jolie fête intime, qui eut lieu à l'Hôtel St-Louis, dimanche dernier, et lui fut offerte par ses amis à l'occasion de sa récente nomination comme gérant de la même banque à Ste-Anne de Beaupré.

La fête fut présidée par M.

Lévis, Lauzon et le comté. — Mois de décembre

Nous recevions, ces jours derniers, le rapport mensuel préliminaire du Service Provincial d'Hygiène (division de la démographie) concernant les naissances, mariages et décès dans la province pour le mois de décembre.

Durant ce mois, la province, d'une population de 2,977,000 habitants, enregistra 5,744 naissances vivantes (22.7), 1,109 mariages (4.4) et 2,431 décès de tous âges (9.6) dont 479 de bébés de moins d'un an (83.4).

L'an dernier, le taux de la natalité dans la province fut de 25.6 contre 28.1 en 1932, celui de la nuptialité 5.1 contre 5.2 l'année précédente, celui de la mortalité générale 10.6 contre 11.3 et celui de la mortalité infantile 93.8 contre 94.2.

Pour décembre dernier, voici les chiffres et taux de Lévis, Lauzon et le comté:

Lévis: 11,950 de population; 22 naissances, morts nés exclus (21.7); aucun mariage (0.0); 19 décès (18.7), 13 de résidents (12.8), 9 dans les hôpitaux, 4 de 0 à 1 an (182.0) dont 3 de résidents (136.5).

Lauzon: 7,230 de population; 13 naissances (21.2); mariage (1.6); 5 décès (8.1) 5 de résidents (11.4); 2 résidents décédés ailleurs, une mortalité infantile (76.9).

Le comté: 36,122 de population; 67 naissances (21.8); 3 mariages (9.8); 37 décès de tous âges (12.1) dont 7 de bébés (104.5).

Maurice Pelletier, avocat. Plusieurs discours furent prononcés.

M. Carreau, successeur de M. de Cazes à Bienville, était présent. Tous lui souhaitèrent la bienvenue et le félicitèrent de sa promotion.

QUAND
vous pensez à un ami éloigné
(ou une amie) . . . que vous ne
l'avez pas vu (ou vue) depuis
des semaines . . . que vous dé-
testez écrire des lettres . . .

L. Belcourt, Gérant



Servez-vous du service interurbain
. . . c'est ce qui se rapproche le
plus d'une visite personnelle.

● Pour une conversation amicale ou un appel d'urgence, le téléphone de "longue distance" est à votre disposition; votre message personnel à un taux minime; rapide, sûr et facile à utiliser. Vous pouvez communiquer à 100 milles pour environ 30 cents. Voyez la liste des taux aux premières pages de l'annuaire.



Mise en garde aux cultivateurs

Distribution d'une circulaire recommandant l'ensemencement de Tubepas pour détruire la bête à patates.

Très souvent une simple constatation accidentelle, dont les mérites potentiels ne sont pas encore démontrés par la science, devient entre les mains d'individus habiles un excellent moyen d'exploiter la crédulité publique. Actuellement, une manoeuvre de ce genre est en voie de réalisation parmi la classe agricole de la province de Québec. Le mouvement n'a pas encore pris une trop grande extension, mais il importe de l'écraser dans l'oeuf.

Il s'agit, dans la circonstance, d'une plante qui aurait la pro-

priété de faire mourir la doryphore, ou la bête à patates si l'on préfère, ce qui éliminerait l'emploi de tout insecticide. Les producteurs n'auraient qu'à semer cette plante-panacée à travers leurs champs de pommes de terre, et la doryphore irait d'elle-même chercher la mort sur les feuilles de la plante mortelle. Ce n'est pas malin!

Il n'y a pas très longtemps, des journaux agricoles relaient une curieuse observation faite par l'abbé Colas, curé de Saint-Maxens, France. Ce brave pasteur constata, un jour, que les bêtes à patates délaissaient les pommes de terre pour les pétunias poussés par hasard dans son jardin, et que les insectes mouraient après avoir mangé les feuilles de cette plante.

Bien que faite de bonne foi, assurément, cette constatation n'en restait pas moins accidentelle, et personne, tant en France qu'en Amérique, ne voulut voir là une découverte propre à révolutionner les procédés jusqu'à ce jour employés pour détruire la doryphore. Depuis des années et des années, nous cultivons la pomme de terre chez nous, en même temps que le pétunia — communément appelé Saint-Joseph — fleurit dans nos parterres, et jusqu'ici personne n'a constaté que les feuilles de pétunia aient la vertu de remplacer l'arséniate de chaux ou le vert de Paris.

Prié d'exprimer son opinion au sujet de la découverte de l'abbé Colas, M. Georges Maheux, entomologiste provincial, a déclaré: — "Je veux bien respecter l'opinion de ce pasteur français, mais je suis obligé de reconnaître que sa constatation n'est, jusqu'à date du moins, établie sur aucune base scientifique. Il vaut mieux la laisser dans le tiroir aux curiosités jusqu'à ce que les stations expérimentales de France en aient fait l'épreuve et tiré leurs conclusions.

"Cependant, des individus par trop entreprenants de notre province n'ont pas voulu attendre le résultat des recherches des hommes de science, et ils ont voulu profiter sans retard de l'occasion pour faire un bénéfice en incitant nos cultivateurs à semer dans leurs champs, dès le printemps prochain, la plante "qui tue les bêtes à patates."

"Nous avons devant nous une circulaire à cet effet. Ce document a été distribué récemment dans une paroisse des environs de Montréal, où la culture de la pomme de terre se pratique sur une assez grande échelle. L'auteur de la circulaire en question vante les propriétés non plus du

pétunia, mais du Tubepas, dans la lutte contre les doryphores. Le Tubepas est assurément une plante merveilleuse, miraculeuse, car les botanistes eux-mêmes n'en ont jamais entendu parler. Evidemment, la circulaire se termine par une invitation à acheter immédiatement des semences de cette plante-panacée, et déjà tout un commerce est organisé.

"Le ministre de l'Agriculture, l'honorable Adélar Godbout, dans son souci d'éliminer les méthodes empiriques et de voir l'Agriculture progresser chez nous suivant les directives de la science agricole, désire mettre les cultivateurs en garde contre pareille exploitation de la crédulité publique, et il espère que nos producteurs auront le bon sens de ne pas se laisser prendre à ce piège. Qu'ils demeurent convaincus que le Tubepas ne remplacera pas de sitôt les insecticides connus qui ont fait leurs preuves et démontré leur efficacité. D'autre part, nos terres sont suffisamment pourvues de mauvaises herbes pour que l'on ne se permette pas, de plein gré, d'en introduire de nouvelles.

"Au prix qu'obtient actuellement la pomme de terre", conclut M. Maheux, "nous ne voyons pas quel avantage les cultivateurs trouveraient à augmenter le coût de production par l'achat de graines dont on ignore encore si elles seront utiles ou nuisibles. Que l'on reste donc sourd à ces sollicitations par trop intéressées. Nos cultivateurs peuvent être assurés que le jour où ceux qui se livrent aux recherches scientifiques auront trouvé des moyens plus efficaces pour protéger nos champs de patates, le ministre de l'Agriculture s'empressera de leur en recommander l'emploi judicieux. En attendant ce jour, que nos gens s'épargnent les embarras, sinon les désastres qui découlent souvent de prétendues expériences auxquelles on se livre inconsidérément."

Comptez aux erreurs des autres et être indulgent pour leurs faiblesses, sont les devoirs de chacun de nous. — (Bossuet)

Arrêtez la Toux
Rapidement de cette Façon

Frictionnez Vicks sur la poitrine et la gorge; appliquez librement

VICKS VAPORUB
Pour Tout Refroidissement

LE JURY ACCORDE 25,000 LIVRES A LA DEMANDERESSE

Londres. — La princesse Irinia Youssouff, nièce de feu le Tsar de Russie, recevra 25,000 livres, environ \$126,000, en dommages, a déclaré le jury qui a entendu les témoignages dans la poursuite contre la Metro-Goldwyn Mayer, concernant la production "Raspoutine."

Cette action en dommages ne mentionnait pas de montant spécial, mais la princesse a une autre action contre la compagnie américaine au montant de \$2,000,000 et contre d'autres compagnies et personnages du monde théâtral anglais.

LA NUANCE ROSE

Le vieux rose et plusieurs tons rouge-clair seront en vogue au cours de l'été.

Il est probable que le premier saura s'attirer les bonnes grâces de la majorité des jeunes femmes, tandis que le second se classera surtout dans le domaine des vêtements de sport.

On annonce, d'autre part, la vogue du manteau clair sur la robe sombre et si l'on se propose de posséder un manteau blanc, il est presque indispensable de lui adjoindre un ensemble ou un vêtement indépendant d'une couleur plus pratique.

Le beige et le grège, favoris du printemps, sont en général moins recherchés pendant la chaude saison, à moins qu'il ne s'agisse de tissus lavables, et encore leur préfère-t-on la toile naturelle ou le blanc.

D'autre part, le rose saumon fait des progrès pour l'après-midi et surtout le soir.

Ni l'or ni la grandeur ne nous rendent heureux. — (La Fontaine)

Si Vous Desirez Un Soulagement Super-Rapide
Demandez et prenez

ASPIRIN

Marque de Commerce, Brev.



Dû à un procédé unique de fabrication, les Tablettes d'Aspirin sont faites de manière à se désagréger — ou dissoudre — A L'INSTANT où vous les prenez. Ainsi, elles commencent à agir instantanément. Elles sont en voie de vous débarrasser aussi bien d'un mal de tête douloureux, de la névralgie, la névrite ou de la douleur rhumatismale quelques minutes après les avoir avalées.

De plus, elles assurent un soulagement SANS DANGER — car ASPIRIN ne déprime pas le

coeur. Lorsque vous en achetez, cependant, méfiez-vous des substituts. Pour être certain d'obtenir le prompt soulagement d'ASPIRIN, essayez que le nom Bayer, en forme de croix, soit sur chaque tablette d'Aspirin.

ASPIRIN NE DEPRIME PAS LE COEUR

"ASPIRIN, en Français est ASPIRINE, la marque de commerce de The Bayer Company, Limited."
Fabriquée au Canada

ON PEUT OBTENIR du CRÉDIT BANCAIRE



Les prêts commerciaux au Canada, laisse-t-on parfois entendre, ont eu tendance à diminuer par suite de la restriction du crédit par les banques à charte. La vérité est qu'il y a plus de crédit bancaire disponible que ceux qui dirigent de solides entreprises n'en peuvent ou veulent utiliser.

Notre banque n'a pas refusé dans le passé, et elle ne refuse pas aujourd'hui de crédit aux entreprises légitimes et saines.

Elle a eu et elle a encore d'abondantes ressources avec lesquelles elle est disposée à faire des prêts.

Elle vous invite à vous renseigner auprès de n'importe laquelle de ses 564 succursales au Canada.

BANQUE DE MONTRÉAL
Fondée en 1817

L'ACTIF DÉPASSE \$750,000,000

Succursale de Lévis: J. E. DEMERS, Gérant

Essayez ce déjeuner rafraîchissant



POUR ÊTRE RAFFRAÎCHI et disposés durant les chaleurs, mangez plus d'aliments croquants et légers. Les Flocons de Blé d'Inde Kellogg sont un régal au déjeuner. Riches en énergie, autant que digestibles, ils "n'échauffent pas".

Prenez un bol de Kellogg au lunch. Ils vous rafraîchiront. Excellents pour le souper des enfants.

Savoureux à l'extrême avec des fruits mûrs. Toujours sortant du four, dans leur enveloppe intérieure, cirée "Waxtite". Fabriqués par Kellogg, à London, Ontario.

Les Kellogg rafraîchissent

Les Flocons de Blé d'Inde sont le résultat de 25 années d'expérience dans la fabrication des céréales prêtes à servir. Aujourd'hui ils représentent la qualité et la valeur les plus élevées qu'on puisse produire.

K. K. Kellogg



REPRODUIT DES RECHERCHES HISTORIQUES

(Suite)

En janvier 1793, la Chambre d'Assemblée se prépara à édicter ses règlements. D'abord, en quelle langue seraient tenus les journaux de la chambre? La question fut confiée à un comité composé de MM. Papineau, Richardson, Grant, Walker, Young, McGill, de Rocheblave, de Bonne et de Lotbinière. M. de Bonne soumit une résolution à l'effet que, vu que la majorité de la députation ne parlait et ne comprenait pas l'anglais; que les anciennes lois et coutumes du pays nous avaient été conservées par le 14e Geo. 3, ch. 83; qu'en conséquence de cette loi nos lois sont dans les deux langues, et que les actes à statuer par la législation découleraient de ces lois; que les circonstances imposent la nécessité d'établir un principe qui ne répugne ni à la justice ni à la raison de la chose; que ce principe devant être puisé dans les actes du Parlement qui ont rapport à notre province et dans les intentions bien-faisantes de notre gracieux souverain, qui n'a en vue que le bien général de tous ses sujets indistinctement: il est résolu que les registres de la chambre, etc., seront dans les deux langues. La règle proposée n'impliquait la primauté d'aucune des deux langues: cependant la minorité anglaise ne céda pas sans coup férir, mais s'efforça d'assurer la primauté de la langue anglaise. Il s'ensuivit donc un débat mouvementé qui dura trois jours. Les discours de MM. Papineau, de Bonne et Bédard ne nous ont point été conservés; mais nous avons encore le texte de ceux de MM. Rocheblave, Taschereau et de Lotbinière. Le discours de M. Taschereau fut le plaidoyer court mais serré et éloquent d'un grand juriste-consulte. M. de Rocheblave s'appliqua à développer l'opportunité pour la Grande-Bretagne de gagner les Canadiens. M. de Lotbinière adopta une note que je qualifierais bien au diapason de la circonstance. Dans un langage ferme mais digne, il dit entr'autres choses:

"Le plus grand nombre de nos électeurs se trouvant dans une situation particulière, nous sommes obligés de nous écarter des règles ordinaires et de réclamer l'usage d'une langue qui n'est pas celle de l'Empire. Mais aussi équitables envers les autres que nous espérons qu'on le sera envers

Saveur insurpassable

THE "SALADA"

'Frais des plantations'

nous, nous ne voulons pas que notre langue exclue celle des autres sujets de Sa Majesté. Nous demandons que l'une et l'autre soient permises."

A l'argument que la langue anglaise étant celle du souverain et du parlement britannique, nous ne serions entendus ni de l'un ni de l'autre si nous n'en faisons usage, et que les projets de lois présentés en français seraient refusés, on ajoutait aussi que l'introduction de la langue anglaise assimilerait et unirait plus promptement les Canadiens français à la mère-patrie. M. de Lotbinière répondit qu'en ce qui concernait le roi de pareils discours ne seraient jamais crus, qu'ils profanaient la majesté du trône, et le dépouillaient de son plus bel attribut, d'un droit sacré, celui de rendre justice. Il s'écriait: "M. le Président, ce n'est point ainsi qu'il faut peindre notre roi: ce monarque équitable saura comprendre tous ses sujets, et en quelque langue que nos hommages et nos vœux lui soient portés, quand nos voix respectueuses frapperont le pied de son trône, il penchera vers nous une oreille favorable et il nous entendra quand nous lui parlerons français. D'ailleurs, Monsieur, cette langue ne peut que lui être agréable dans la bouche de ses nouveaux sujets, puisqu'elle lui rappelle la grandeur de son Empire et qu'elle lui prouve d'une manière forte et puissante que les peuples de ce vaste continent sont attachés à leur prince, qu'ils lui sont fidèles et qu'ils sont anglais par le coeur avant même d'en savoir prononcer un seul mot" (1).

L'histoire dit que ces nobles accents durent produire une impression profonde, et ont mérité à M. de Lotbinière de passer à la postérité comme la figure dominante de cette grande scène parlementaire qui a été depuis immortalisée par le superbe tableau du peintre Charles Huot qui orne aujourd'hui le Palais Législatif de Québec. Nous voyons dans ces nobles accents la force dans la conviction de la justice de sa cause, la force qui est douce; et il n'y a pas à douter que la douceur de caractère de l'orateur, ce que je qualifierais son tact dans les circonstances délicates que nos pères traversèrent alors, lui vint de la vie tant tourmentée des Canadiens à cette époque, et des vicissitudes, des souffrances, des privations, des traverses qu'il — l'orateur — eut à subir depuis le jour où il assista aux opérations guerrières devant Québec, le tout supporté avec la résignation d'une âme noble et confiante dans les destinées de ses compatriotes.

Le 28 janvier 1794, il succéda comme orateur à M. Panet nommé juge à Montréal. Son choix se fit unanimement. Il présida aux délibérations de l'Assemblée avec dignité, douceur et y ramena le calme (2). A l'expiration du premier parlement, ses collègues lui offrirent comme tribut d'admiration un grand dîner, à Québec, où tous les députés furent présents: quelques jours plus tard M. de Lotbinière les invita à son tour. Lord Dorchester, satisfait des zèle et loyauté de M. de Lotbinière, lui en rendit un témoignage public, ajoutant que si M. de Lotbinière désirait quelque chose, il (le gouverneur) se ferait plaisir de lui accorder. Il répondit qu'il n'était pas ambitieux, et qu'il ne désirait que retourner "planter ses choux" (1). Lord Dorchester ne se tint pas pour battu: le 2 novembre 1796, M. de Lotbinière était appelé au Conseil Législatif par le général Prescott, où il siégea jusqu'à sa mort, le 1er janvier 1822.

Le 12 mai 1794, il fut créé par Dorchester lieutenant-colonel des milices de l'île Bizard, l'île Jésus, Blainville, Rivière-du-Chêne, Lac-des-Deux-Montagnes, Argenteuil, Soulanges, Nouvelle-Longueuil, Vaudreuil et Quienchen. Le 1er juillet 1803, il fut promu colonel des milices de l'état-major de Vaudreuil, par le lieutenant-gouverneur Milnes.

M. de Lotbinière s'occupa aussi de l'éducation, preuve de son attitude sur la question des biens des Jésuites, dont le lieutenant-gouverneur Milnes avait reçu instruction de prendre possession au nom de la Couronne. Toute la députation comprit que le temps était venu d'organiser un système d'instruction publique. M. Chapais cite ces paroles prononcées par M. de Lotbinière durant le débat sur l'élection du premier orateur de l'Assemblée. "Laissons arriver ce jour des clartés et des lumières, et pour en approcher le terme heureux, commençons à nous occuper de l'instruction de nos campagnes. Trouvons les moyens d'y établir des écoles publiques, fondons-en d'anglaises et de françaises" (1).

En conformité avec une ordonnance publiée dans la London Gazette, le 24 septembre 1796, M. de Lotbinière fit au secrétaire de la Guerre le rapport suivant:

Duplicata

Report by the honorable Michel Chartier De Lotbinière to his Majesty's Secretary at War, in consequence of an advertisement published in the London Gazette 24th September 1796.

Capitaine Michel Chartier De Lotbinière in September 1775 Served under the Command of Major de Longueuil at the Siege of St. John and at the reduction of the said place, was sent to Albany or Bristol under the Command of the late Lt. Colonel de Belestre.

That he received then from general Carleton, (now Lord Dorchester) the Bank & pay y's Campaigns

Age... post services place of abode inability to serve & causes thereof. Montreal

(A suivre).

"15c l'a remise à neuf!"

"L'ARGENT était si rare, l'automne dernier, qu'une nouvelle robe était hors de question pour moi", écrit une femme de Trois-Rivières. "Tout ce que j'avais était une robe de sole vert pâle qui avait perdu la beauté première de sa couleur. Mais une enveloppe de teintures Diamant vert foncé et une heure d'ouvrage m'ont restitué une belle robe, presque neuve. Vous pouvez juger de la joie et de la fierté que m'a valu la somme de 15c!" Des femmes de partout commencent sur leurs comptes de vêtements en employant les teintures Diamant — la manière efficace de donner des couleurs foncées permanentes au bouillage. Elles disent qu'il n'y a pas de couleurs comme les Diamant — si uniformes, si belles et si foncées. Ceci parce que les Teintures Diamant contiennent une plus grande quantité de meilleur colorant d'australie. Pour obtenir de jolies nuances pâles sans bouillage, employez les merveilleuses nouvelles Nuances Diamant. Dans toutes les pharmacies, 15c.

DIAMOND DYES FABRIQUEES AU CANADA

PASTEURISATION OBLIGATOIRE

Parmi les mesures ministérielles qui figurent au feuilleton de la Législature d'Ontario, il en est une d'importance vitale: la pasteurisation obligatoire du lait dans toutes les municipalités urbaines où la vente en est faite pour la consommation humaine. Cette décision se justifie par le fait que depuis près de vingt ans que seul le lait pasteurisé est distribué à Toronto on n'a pas encore relevé un cas de tuberculose chez les enfants admis au Sick Children's Hospital de cette ville, tandis que 13 pour cent de tous les cas de tuberculose enregistrés à cette institution ont pour origine le lait non pasteurisé consommé dans d'autres municipalités.

(La Presse)

LE QUOTIDIEN

41, Avenue Bégin, Lévis. "Le Quotidien" est la propriété de la Compagnie de Publication de Lévis. Le Journal est publié et édité par la Compagnie de Publication de Lévis, au No. 41 Avenue Bégin, Lévis.

F. FICHETTE, J.-A. GAGNON, Président, Gérant.

PLUS DE TABAC POUR LE MEME ARGENT et des "Mains de Poker" en plus! TURRET "FINE CUT" COLLECTIONNEZ LES "MAINS DE POKER" Imperial Tobacco Company of Canada, Limited

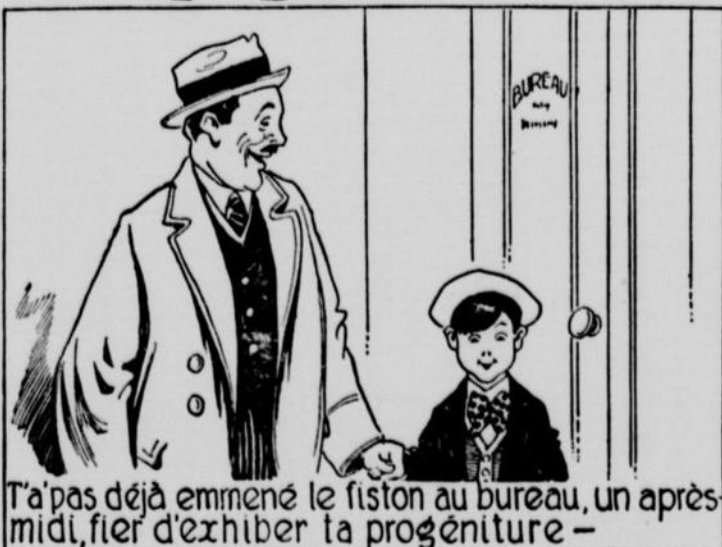
LA CAISSE D'ECONOMIE de Notre-Dame de Québec Bureau principal: No. 21, St-Jean, Québec EXCLUSIVEMENT QUEBEC ET LEVIS Les quatorze bureaux de LA CAISSE D'ECONOMIE sont situés à QUEBEC et LEVIS, et offrent toutes les facilités voulues pour la petite épargne. Les dépôts de 25 cents et en montant sont acceptés. Attention spéciale donnée aux dépôts reçus par la maille. SUCCURSALES A LEVIS RUE COMMERCIALE, No. 103, (au bas de la Côte); AVENUE BEGIN, No. 20, (sur la Côte); cette succursale est ouverte le jour aux heures ordinaires et les Samedis Soirs de 7 hrs à 8.30 hrs. COFFRETS DE SURETE COFFRETS DE SURETE à louer au BUREAU PRINCIPAL et aux SUCCURSALES pour la garde de débentures, documents importants, bijoux et autres valeurs. LA CAISSE D'ECONOMIE, en raison de sa charte et de la nature de ses opérations, offre à ses déposants des garanties exceptionnelles.

SIMONDS scies à métaux Les lames "Simonds" scient les métaux avec moins de résistance. Elles font l'ouvrage vite et bien. Pour les scies à main exigez les lames trempées à la denture seulement. Pour les scies à machine, les lames trempées sur toute la largeur. Consultez nous pour renseignements si vous avez à scier ou à retendre. SIMONDS CANADA SAW CO. LTEE, MONTREAL - TORONTO - VANCOUVER - ST-JEAN - LEVIS

LA MEILLEURE MEDECINE DE FAMILLE LES PILULES RACINIÈRES INDIENNES DU DR MORSE Les Pilules Racinières Indiennes du Dr Morse s'emploient depuis au delà d'un demi-siècle. C'est un essai qui vient de prouver leur valeur. Ces Pilules ont guéri des dizaines de milliers de personnes dans le monde civilisé; ceux qui désespéraient même de leur cas ont été ramené à la santé et ne font que faire la louange de ces Pilules. LES PILULES RACINIÈRES INDIENNES DU DR MORSE so. faites de racines, de plantes et d'herbes que l'on cultive dans des jardins, et ce, au bénéfice de l'humanité souffrante. Elles agissent directement dans le Sang, l'Estomac, le Foie et les Reins. Elles débarrassent le mal. Un essai conviendra les plus sceptiques de la valeur des PILULES RACINIÈRES INDIENNES DU DR MORSE Elles guérissent la BILBOÏTE, la MAUVAISE DIGESTION, la CONSTIPATION, le FOIE et les MALADIES des REINS. Elles constituent un excellent Purificateur de Sang. Tous les Pharmaciens et les Marchands, dans toutes les localités, les vendent au prix de 25 cts. On peut se les procurer par la maille, en payant d'avance, et franco de port, en s'adressant à THE W. P. COMSTOCK CO. Limited, Brockville, Canada.

Ulcères D'Estomac Soulagés à la Maison Prompts résultats sans diète sévère ni opération. La plupart des cas d'ulcères d'estomac, ulcères, constipation, gaz, souffrance après les repas, douleurs d'estomac, estomac aigre, indigestion, etc., cèdent sous l'influence des PASTILLES ROSES de CANADIAN VON Elles rétablissent l'équilibre chimique "approprié" vous débarrassent ainsi de la douleur et de l'anxiété. Pas de diète sévère — vous pouvez absorber toute nourriture saine et relâcher vos forces. Envoyez 10 sous en timbres pour recevoir les frais postaux d'un ÉCHANTILLON D'ÉSSAI et toutes les instructions nécessaires. CANADIAN VON CO. Dept. 144 M. Windsor, Ont.

T'a pas ?



T'a pas déjà emmené le fiston au bureau, un après midi, fier d'exhiber ta progéniture —



et, en le présentant aux copains, tu te glorifies en toi-même de ses bonnes manières —



mais quand tu le présentes au patron, l'enfant te sort une trouvaille dans le genre de celle-ci



T'a pas ensuite essayé une BLACK HORSE ? Ça remet d'aplomb après une bonne frousse! 200r

Dites simplement - "Bière" BLACK HORSE Dawes, S.V.P.

Si vous souffrez de:

- Faiblesse
- Maux de reins
- Rhumatisme
- Epuisement
- Maux d'estomac
- Fatigue
- Malaise général



occasionnés par l'affaiblissement de tout le système

PILULES MORO

pour les Hommes

Ch. Médical Moro, 1578, rue S. Denis, Montréal.

LE SPORT

Nos raquetteurs

SOIREE DE LA M-CAREME

Comme nous l'avons annoncé il y a quelques semaines, les raquetteurs lévisiens du club "Le Voltigeur" auront, ce soir, à leur chalet de la rue St-Louis, une fête sportive à l'occasion de la mi-carême.

La fête aura lieu sous le patronage de M. Hervé Gosselin, lieutenant du club. Les raquetteurs y sont invités avec leurs amis.

Samedi, le 10 du courant, d'après le programme déjà publié, aura lieu la soirée de clôture de l'Union des raquetteurs, à Québec.

Enfin, le club lévisien clôturera sa saison, le 8 avril prochain, par une excursion à la cabane à sucre.

Canado-Américaine

VICTOIRE DES ARROWS

Philadelphie, 8. — Les Philadelphia Arrows ont ouvert, hier soir, une campagne dont le but est de les placer dans la série pour le championnat de la Canado-Américaine, en disposant des Eagles de New-Haven au score de 2 à 1.

Les Arrows ne sont plus qu'à un point du Québec et du Boston, qui détiennent conjointement la seconde position.

Balai-Ballon

CE SOIR, A LEVIS

La partie de balai-ballon entre les clubs St-Engèle et Maurice Poliquin, barbier, qui avait été annoncée pour le début de la semaine et fut empêchée par la température, aura lieu ce soir, à la patinoire des Zouaves. Elle sera très intéressante.

Ligue du Comté

REMISE DES TROPHÉES

Les quatre clubs de la Ligue du Comté sont enchantés de la saison qui vient de se terminer et du succès remporté par la ligue pour la saison 1933-34.

La semaine dernière, la ligue a eu sa dernière assemblée, au cours de laquelle furent décernées les coupes offertes:

Le champion (club Atkinson) a reçu le magnifique trophée offert par M. Tancrède Boucher, négociant de St-Romuald, ainsi que la coupe de Le Palais des Sports qui avait été offerte par M. Georges H. Pouliot, président, et M. E. Fernand Guay, secrétaire-trésorier de la ligue de hockey du comté de Lévis, conjointement propriétaire de la ligue. Le club New-Liverpool a reçu une autre coupe, don de Le Palais des Sports, Québec.

Dans les ligues

LES JOUTES D'HIER

CANADO-AMERICAINE:—

New-Haven, 1; Philadelphie, 2

SERIE ALLAN:—

Le Maligne, 1 Ace A. A. A., 3

Dee A.A.A. gagne la ronde 7-3

Aaron, 0; East Angus, 2.

(Supplémentaire)

GROUPE SENIOR:—

McGill, 2; Canadien, 4.

CECULE DU JOUR

L.A. N. H. L.:—

Toronto à Ottawa

Canadiens à Américains

Rangers à Montréal

Détroit à Chicago

CANADO-AMERICAINE:—

Québec à Boston

Philadelphie à Providence

LIGUE INTERNATIONALE:—

Windsor à London

Poste CHRC Québec

580 kilocycles

JEUDI

- 4.57 L'Heure Tavannes
- 4.58 L'horaire des programmes.
- 5.00 Marches
- 5.15 King Solomon de Mus-Kee-Kee.
- 5.30 Variétés.
- 5.45 Programme lyrique de Wampole.
- 6.00 L'Heure Cyma
- 6.01 Miettes musicales
- 6.05 Cotation de la Bourse Minière, courtoisie de Bruce McLean Co.
- 6.15 Le Journal
- 6.30 Dernières dépêches et horaires des programmes — C. C. de la R.
- 6.36 Musicale (C. C. de la R.)
- 7.00 Les Pastilles Valda
- 7.15 La Belle Dow
- 7.30 Causerie littéraire (C. C. de la R.)
- 7.45 Comin' Through the Rye (C. C. de la R.)
- 8.00 Lorne Hitchins' Banjo Trio (C. C. de la R.)
- 8.15 Récital de piano
- 8.30 Quand les coeurs chantent (C. C. de la R.)
- 9.00 Concert (C. C. de la R.)
- 9.30 Le Théâtre Radiophonique — C. C. de la R.
- 10.00 Hands Across the Border (C. C. de la R.)
- 10.29 L'Heure Cyma
- 10.30 Dernières dépêches et pronostics de la température (C. C. de la R.)
- 10.38 Chs Dornberger et son orchestre de danse (C. C. de la R.)
- 11.00 Foothills Revue — C. C. de la R.
- 11.30 Chs E. Ronette et ses Bohémiens de l'Hôtel Victoria
- 12.00 L'Heure Tav. (Silence)

VENREDI

- 9.00 L'Heure Tavannes
- 9.01 Corset Nu-Back (Club du Cou-Cou de CHRC)
- 9.05 Poudre à Pâte Champlain (Club du Cou-Cou de CHRC)
- 9.30 Club du Cou-Cou de CHRC
- 10.00 L'horaire des programmes
- 10.01 La Laiterie Laval
- 10.15 Musique d'orchestre
- 10.30 Magasins Guy Inc.
- 11.00 Extraits d'opérettes
- 11.15 Poèmes symphoniques
- 11.30 Récital d'orgue du Théâtre Capitol
- 12.00 Laiterie Brookside
- 12.30 Autour de la table, courtoisie de A.-G. Verret, Ltée
- 12.45 Divertissements, courtoisie Le Bonquin
- 1.00 John Millen & Sor
- 1.15 Quebec Modern Clothing Mfg
- 1.30 King Solomon de Mus-Kee-Kee
- 1.45 Father's John Medicine Co
- 2.00 Le Folklore de Cataract
- 2.30 L'Heure Tavannes (O Canada)

10 en moins de traitement

TONIQUE PULMO

Pour personnes pâles et faibles est un produit de Dr. Harvey

AU CAPITOL



Bing Crosby et Fifi d'Orsay dans une scène de "Going Hollywood" au Capitol aujourd'hui, demain et samedi avec Zasu Pitts, Bert Kelton, El Brendel, James Gleason dans "The Meanest Gal in Town". C'est dimanche prochain que viendra Greta Garbo dans "Queens Christina."

CIGARES WHITE OWL



IMPERIAL TOBACCO COMPANY OF CANADA, LIMITED - MONTREAL

Décédé à S. Henri

Un citoyen de St-Henri de Lévis, M. Johnny Morin, époux de dame Louise Dumas, est décédé dimanche dernier, à sa résidence, à l'âge de 73 ans.

Ses funérailles ont eu lieu hier matin, à 9 h., en l'église de St-Henri, au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis, et l'inhumation eut lieu au cimetière paroissial.

Le journal local présente à la famille en deuil ses plus vives sympathies.

Ambulance Thibault

A l'arrivée à Lévis, ce matin, du train "Océan Limitée", l'ambulance de la maison J.-P. Thibault a été appelée pour transporter dans un hôpital de Québec un malade venant du Bic, du nom de M. Antoine Chénard.

Notes personnelles

Mme Ludger Simoneau et M. Emile Simoneau du Cap St-Ignace, étaient récemment en promenade chez des parents, à Lévis.

Mme N. Chassé, de Lévis, était dernièrement en promenade chez des parents à St-Lazare. — Mlle D. Boyd, de Framp-ton, était en promenade, ces jours derniers, chez des parents à Lévis.

Quarante-Heures

Dimanche prochain, à St-Joseph de Lévis, s'ouvriront les exercices pieux des Quarante-Heures. Ils donneront lieu à de belles cérémonies religieuses.

LA FEMME ET SON COEUR

L'homme s'incline devant la bonté; Il ne s'agenouille que devant la bonté. — Gounod Dieu, quand il créa l'homme voulut faire, avant tout une oeuvre solide, imposante, personnifiant surtout la force et l'énergie. Il lui donna de la vigueur, de l'ardeur et du courage et ce qu'il fallait pour en faire le roi de la Création....

Mais l'homme avait besoin d'une compagne, et le Créateur, en la lui donnant en fit surtout une oeuvre charmante de finesse et de grâce.... une oeuvre presque parfaite!

Il accumula en ELLE les attraits et les grâces, semant dans ses cheveux l'or des rayons du soleil, dans sa personne physique la délicatesse et... l'attraction; déposant sur ses lèvres cette chose exquise et suave qu'on appelle le SOURIRE, en mettant toutefois, dans ses yeux tout l'azur du grand ciel et l'éclat du diamant!

Comme il avait surtout façonné chez l'homme la tête, — siège de la raison, — il voulut parfaite, chez la femme l'organe qui la conduit, le COEUR! Il sut former de trésors d'affection, de tendresse et d'amour....

Mais pour en faire un chef-d'oeuvre digne de sa Toute-Puissance, il lui fit don de la plus riche, de la plus douce, de la plus belle des vertus, source elle-même de tous les dévouements et de

CHANGEMENTS AUX HORAIRES

à partir de Dimanche, 11 mars

Se renseigner auprès des agents.

CANADIEN NATIONAL

Dates Lévisiennes

PAR

M. Pierre-Georges Roy

EN VENTE

Au Collège de Lévis

Au bureau de la

Bibliothèque paroissiale

et aux

Bureaux du "Quotidien"

tous les héros, la BONTÉ!

Ce penchant de la vraie femme à faire le bien, à semer la joie autour de soi, à vouloir faire des heureux à rire ou à pleurer avec les autres, à soulager les maux du prochain, à se sacrifier pour autrui, à vouloir le bonheur des autres avant le... sien à ne connaître, ni la rancune, ni la bassesse, ni la jalousie, ni la rancœur, ce penchant est toujours cette vertu la...BONTE!

Elle vient du COEUR de la femme et comme elle est... indispensable, — lorsqu'elle est réelle, — je vous invite chères lectrices, mères ou futures épouses, à la

DES BANDITS CHINOIS TUENT DEUX ANGLAIS

Deux sujets britanniques ont été tués dernièrement et quatre autres blessés, à Kashgar, dans le Turkestan chinois de l'est. Des guerriers de la tribu de Tungan s'emparèrent de Kashgar, capitale de la province de Sinkiang, et attaquèrent le consulat britannique. Les bandits étaient à la recherche d'aborigènes ennemis. Ils croyaient que ceux-ci avaient cherché refuge au consulat.

Cultiver en vous. Vous trouverez alors le moyen le plus simple de faire votre bon-heur et celui des autres.

Avez-vous déjà entendu LONDRES...PARIS...BERLIN...MADRID?

Tous ces magnifiques programmes de l'Europe se déroulent rendez-vous dans votre stovoir avec

Les Nouveaux RADIOS GENERAL ELECTRIC

Toutes-Ondes

Explorez l'Univers...

DEPUIS des années, vos voyages dans le monde de la radio ont été restreints surtout aux émissions régulières sur notre continent. Maintenant, avec les nouveaux modèles toutes ondes de la General Electric, vous pouvez explorer de nouvelles contrées outre-mer — Londres, Berlin, Moscou, ou Sydney, et connaître l'émotion qu'il y a à entendre des programmes venant de l'autre côté des mers...

MODELE K-80 G-E

Toutes-Ondes

Tout ce que la radio du monde entier a d'intéressant vous est offert dans ce modèle de table G-E distinctif. Caractéristiques: contrôle automatique du volume, haut-parleur dynamique de dimension régulière, cabinet en noyer deux tons.



MODELE K-85 G-E

Toutes-Ondes

Cette console versatile offre une sélection supérieure de toutes les ondes et une grande beauté comme meuble. Le cabinet est en noyer brun deux tons. Particularités: cadran de sintonisation type aéroplane, contrôle automatique de volume.



QUEBEC POWER COMPANY

Che P. T. LEGARE Ltée

J. A. Y. BOUCHARD Ltée

QUEBEC CENTRAL

DEPART DE QUEBEC (Gare du Palais)

No. 6 — 4.00 p. m. tous les jours pour Sherbrooke, Boston, Springfield et New-York. Tous les jours, excepté dimanche des points d'embranchements, de Mégantie et Chaudière. Wagons-lits pour Boston, les mardis et jeudis, et pour Springfield et New-York, les dimanches, et wagons-salons-restaurants pour Sherbrooke.

ARRIVEE A QUEBEC (Gare du Palais)

No. 1 — 12.50 p. m. tous les jours de Sherbrooke, Boston, Springfield et New-York; tous les jours excepté dimanche, des points d'embranchements de Mégantie et Chaudière. Wagons-lits de Boston, les jeudis et samedis, et de Springfield et New-York, les samedis, et wagons-salons-restaurants de Sherbrooke.

DEPART DE LEVIS (Gare Union)

No. 2 — 7.50 a. m. tous les jours excepté dimanche pour Sherbrooke, aussi St-Joseph à Morisset incl. et St-Victor à Concorde incl. Wagon salon-restaurant pour Sherbrooke.

ARRIVEE A LEVIS (Gare Union)

No. 5 — 8.25 p. m. tous les jours excepté dimanche de Sherbrooke, aussi points d'embranchements Mégantie et Morisset à St-Joseph incl. Wagon salon-restaurant de Sherbrooke.

Bureau des billets, (Gare Union, tél. 89) Lévis. Bureau des billets, en ville, 39 rue St-Jean (tél. 2-3841) Québec. Bureau des billets, (Gare du Palais, tél. 2-1284) Québec.

LE PLUS RECENT HORAIRE TEL QUE CI-HAUT EST PUBLIE CHAQUE SEMAINE DANS CE JOURNAL.